

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17467**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Productions animales spécialité Métiers du conseil en élevage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bretagne Occidentale - Brest, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Bretagne Occidentale - Brest, Recteur chancelier de l'académie de Rennes

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le champ d'intervention de la licence professionnelle « Métiers du conseil en élevage », spécialité « production laitière » et « Nutrition et biologie des monogastriques » comporte 4 activités principales :

- Assurer en autonomie un conseil technico-économique à un éleveur laitier, élaborer des références techniques, animer des réunions avec les éleveurs.
- Accompagner les projets des éleveurs (mobilisation des partenaires techniques de l'élevage, prise en compte des orientations de la filière lait, proposition de différents scénarios à l'éleveur, production, suivi et évaluation d'un plan d'action).
- Participer à la vie de son entreprise (animation d'équipe technique, gestion de moyens humains et financiers, organisation et évaluation de sa propre activité, compte-rendu aux responsables d'encadrement, contribution à l'évolution des prestations proposées).
- S'insérer dans la politique commerciale, vendre aux éleveurs les services, prestations ou produits développés par son entreprise selon les valeurs qu'elle affiche.

Mobiliser des savoirs en zootechnie, réglementation, analyse et traitement de données, méthodes de diagnostic, connaissances de la filière lait, techniques de communication et de commercialisation pour conduire des diagnostics d'élevage laitier, proposer des projets d'adaptation amélioration de l'élevage, vendre les prestations de conseil ou les produits de l'entreprise à l'éleveur, en utilisant des compétences en écoute, animation de réunion, travail en équipe, gestion de conflits techniques et commerciaux conformes aux attentes et valeurs portées par l'entreprise.

Ce type d'emploi impose de la mobilité, de la souplesse dans les horaires et le contact avec les animaux..

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le conseiller d'élevage en production laitière est un salarié d'organismes de conseil en agriculture, publics ou privés (contrôle laitier, services vétérinaires, coopératives, chambre d'agriculture,...) ou d'entreprises d'agrofourniture, ou de collecte et transformation liées à la filière lait (laiteries, coopératives ou entreprises privées). Il fait partie d'une équipe liée à un secteur géographique et peut être amené à encadrer une équipe technique. Il est sous la tutelle hiérarchique d'un cadre de l'entreprise. Il peut être spécialisé sur un thème technique particulier (alimentation, reproduction, réglementation, certification).

Il assure un suivi très personnalisé à l'éleveur, co-produit avec lui un diagnostic d'élevage et l'accompagne dans ses projets d'adaptation, d'évolution de son élevage. Il propose un conseil conforme aux valeurs portées par son entreprise.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre d'une formation se déroulant sur deux semestres, la certification s'obtient après une évaluation sur les unités d'enseignements (Ue) suivants :

Ue 1 (5 Ects) : Communication : anglais, français, communication, documentation, informatique

Ue 2 (5 Ects) : Outils méthodologiques : Statistiques, analyse de données expérimentales, relations humaines, carte hémistique, gestion de documents

Ue 3 (6 Ects) : Environnement de l'entreprise : Stratégie et politique d'entreprise, économie général, sociologie, socio-économie

Ue 4 (7 Ects) : Conseil en agriculture : Statistiques, marketing, commerce

Ue 5 (12 Ects) : sciences et techniques en élevage : Biochimie, microbiologie, zootechnie, gestion, normes, phytotehchnie

Ue 6 (10 Ects) : Projet tuteuré

Ue 7 : Stage

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants + Enseignants-chercheurs + Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 2011 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n° 20060440 du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'université de Brest à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis et de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-brest.fr/cap-avenir>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-brest.fr>

<http://www.univ-brest.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Occidentale - Brest

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Brest

Historique de la certification :